



# Canal de Bonrepos

BULLETIN MUNICIPAL **D'INFORMATION**

N° 15

DECEMBRE 2015

# Canal de Bonrepos n°15



N° 15

DECEMBRE 2015

## SOMMAIRE :

|                         |          |
|-------------------------|----------|
| MOT DU MAIRE            | P. 3     |
| ACTUALITES COMMUNALES   | P. 4-11  |
| ACTUALITES CHÂTEAU      | P. 12-14 |
| JOYEUSES FÊTES          | p. 15    |
| ACTUALITES ASSOCIATIONS | P. 16-18 |
| INFOS PRATIQUES         | P. 19    |

*Retrouvez l'actualité de notre Commune sur le site internet  
[www.bonrepos-riquet.fr](http://www.bonrepos-riquet.fr)*

# Mot du Maire

Chères Riquétoises, Chers Riquétois,

Cette année 2015, ponctuée par deux élections (Départementale et Régionale), aura vu la fusion de deux cantons et de deux régions (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon). A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, nous aurons un nouveau président de Région et il faudra attendre le milieu de l'année prochaine pour connaître le nom de cette nouvelle entité ( « Occitane-Pyrénées », « Midi-Languedoc », « Pyrénées-Languedoc », « Midi-Roussillon », « Midi-d'Oc » ...).

Cette nouvelle région englobera la totalité du Canal du Midi et verra la création probable d'un GIP (Groupement **d'Intérêt Public**) qui **gèrera toutes les entités ayant un rapport avec le Canal. Cela sera pour nous, je l'espère, une opportunité qui devrait faciliter le rattachement du Château au Canal et par voie de conséquence à l'UNESCO.**

Nous avons enfin pu lancer l'opération de sauvetage des communs dont la toiture et les murs se sont fortement dégradés. Deux entreprises ont été sélectionnées et les travaux vont pouvoir commencer début 2016. Cette opération est financée à 100% et ne coûtera rien à la commune. Je remercie notre intercommunalité C3G qui va nous prêter la somme nécessaire à l'avance de TVA.

Nous avons aussi avancé sur le projet de finaliser les travaux de l'orangerie pour pouvoir commencer à l'exploiter (mariages, séminaires, etc.). Une réunion récente avec M. le Préfet laisse entrevoir une possibilité de financement à 100%. C'est une aide exceptionnelle car je vous rappelle que nous ne pouvons normalement obtenir que 80% de subventions, 20% étant toujours à la charge de la commune. Nous avons à ce jour obtenu 197 Keuros de DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), 30 Keuros de la dotation parlementaire de M. Moudenc, Maire de Toulouse. Restent en attente de décision nos demandes au PETR (dont la création récente est une opportunité pour notre territoire de pouvoir bénéficier de fonds Européens) ainsi qu'au Conseil Départemental.

Devant les dépenses que nous allons devoir réaliser à partir de 2016 (mises aux normes Handicapés de nos ERP (Etablissement Recevant du Public), prise en compte du Grenelle II de l'environnement dans notre PLU) et la baisse des dotations de l'état, la recherche de financements est et restera ma priorité.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année,

Joyeux Noël

Philippe SEILLES

Maire

## PLAN VIGILANCE

**Soyez vigilants, la fin d'année, avec les traditionnelles présentations du calendrier, est propice aux escroqueries.** Si vous avez le moindre doute, demandez à la personne de vous présenter une carte professionnelle. De plus, des véhicules de couleur blanche, manifestement en repérage, ont été signalés sur la Commune.

**Merci de rester vigilant et d'informer la Mairie ou la Gendarmerie.**

## ERP : Etablissement Recevant du Public

### Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée

Conformément à la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », la Municipalité a élaboré un « **Agenda d'Accessibilité Programmée : Ad'AP** ». Nous remercions les personnes du village qui se sont impliquées avec les élus et ont partagé leurs compétences dans ce dossier complexe.

Pour chaque non-conformité de chaque ERP (mairie, salle des fêtes et église), et IOP (Installation Ouverte au Public : cimetière), le groupe de travail a :

- évalué les aspects techniques pour effacer ces non-conformités et émis des propositions,
- réalisé ou fait faire des chiffrages des travaux encourus,
- défini les priorités de réalisation, afin d'établir cet agenda.

**Le groupe de travail a exclu de traiter l'ERP « château »** classé monument historique, en justifiant que les mises aux normes « accès aux handicapés » pour cet ERP étaient de la compétence des monuments historiques.

**Le dossier Ad'AP finalisé (consultable en mairie) et remis en préfecture dans les délais imposés, avant le 27 septembre 2015, contient :**

- Un échéancier des travaux définis et retenus (étalement de 2016 à 2024) pour chaque fiche de non-conformité (voir tableau ci-après). **L'année 1 de référence est obligatoirement 2016.** Les échéances ont été choisies au maximum de la période déterminée préalablement.
- Un chiffrage des travaux, « 210 000 euros au global » **sur base d'estimation et de devis**, qui se décompose comme suit :
  - Pour les ERP Mairie, Salle des fêtes, Eglise : 145 000 €
    - Mairie : 75 000 € **estimé pour 30 m2 pour la zone toilettes, mairie, démolition et reconstruction,**
    - Salle des fêtes : 60 000 €,
    - Eglise : 10 000 € **avec améliorations de signalisation.**
  - **Pour l'IOP : cimetière : 65 000 €.**
- Les demandes de dérogation dans le cadre des difficultés financières justifiées de la commune de Bonrepos-Riquet, **afin d'échelonner les travaux sur 9 ans (2016-2024) pour les ERP, au lieu de 3 ans, à l'exception du cimetière (3 ans).**

Pour respecter ces mises aux normes « accès aux handicapés », ce travail réalisé permet de mettre en évidence les conséquences financières à charge de la commune. Pourrions-nous les concrétiser sans aide financière **extérieure ? Ce n'est pas évident, au vu du contexte actuel.**

A suivre !

Yvon MARTIN

# Ad'AP (suite)

## ECHEANCIER DOSSIER Ad' AP COMMUNE DE BONREPOS RIQUET 31590

|                         |                       | 2016                      | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|-------------------------|-----------------------|---------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
|                         | FICHES                |                           |      |      |      |      |      |      |      |      |
| ERP 1 : MAIRIE          | 26 à 32               |                           | x    |      |      |      |      |      |      |      |
|                         | 33 à 40               |                           |      |      |      |      |      |      |      | x    |
| ERP 2 : SALLE DES FETES | 8                     | NA* (PAVE)                |      |      |      |      |      |      |      |      |
|                         | 9, 10, 11,<br>13 à 18 |                           |      |      |      |      | x    |      |      |      |
|                         | 12                    | x                         |      |      |      |      |      |      |      |      |
| ERP 3 : EGLISE          | 1 à 7                 | x                         |      |      |      |      |      |      |      |      |
| ERP 4 : CHÂTEAU         | 41 à 64               | NA* (Monument Historique) |      |      |      |      |      |      |      |      |
| IOP 1 : CIMETIERE       | 19                    | x                         |      |      |      |      |      |      |      |      |
|                         | 20 à 25               |                           |      | x    |      |      |      |      |      |      |

\*NA : Non Applicable

**PAVE** : Plan de Mise en Accessibilité des Voies et de l'Aménagement des Espaces Publics

## PLU : PLAN LOCAL D'URBANISME

La première phase correspondant à la révision du PLU approuvé le 19 février 2015, **en exonérant la commune de mettre le PLU sous format Grenelle**, est close.

La nouvelle phase de :

- mise sous format Grenelle II de l'environnement (loi du 12 juillet 2012),
- complétude de la loi ALUR (26 mars 2014),
- numérisation obligatoire « GEOPORTAIL / SIG » des documents PLU,

**est en cours suite à l'ouverture par le Conseil Municipal d'une révision du PLU en date du 09 juin 2015, pour traiter ces évolutions en principe avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017.**

**Dans cette révision, la commune intégrera dans la mesure du possible les évolutions des dernières lois d'urbanisme adoptées depuis l'approbation du PLU.**

Pour cette révision, le Conseil Municipal a décidé de ne pas reconsidérer les zonages pour des raisons temporelles et financières ; les zonages ont été arrêtés en février 2015 dans le PLU approuvé par le Conseil Municipal.

Yvon MARTIN  
Responsable commission PLU

## ESPACES VERTS

Nous souhaitons la bienvenue à M. Lucien CAUREL en remplacement de M. Maurice LATCHÉ. Depuis le mois de septembre, nous avons pu observer sa présence dans la commune pour l'entretien des espaces verts.

## ETAT CIVIL

### Mariages

Mlle Perrine MARTINOU et M. Orian ESCOT BOCANÉGRA le 11 juillet 2015  
Mlle Aurélie SEILLES et M. Nicolas ROUSSEL le 08 août 2015

### Naissances

Thaïs ESCOT BOCANÉGRA le 05 septembre 2015  
Augustin CAYLET le 18 octobre 2015  
Louis CAYLET le 18 octobre 2015

### Décès - inhumation

M. Giovanni MARRO le 29 juillet 2015  
Mme Alice PINEL née PEYRAUD le 09 août 2015  
M. Christian SITKO le 25 septembre 2015  
M. Gaston TRINCHERO le 03 octobre 2015  
M. Mario LONGO le 28 octobre 2015  
Mme Lucrezia SPADA née MARUCCO le 13 novembre 2015

## ESPACE DU SOUVENIR

Le 19 juillet lors de la fête locale Philippe SEILLES, maire de la commune, a inauguré un *espace du souvenir* matérialisé par l'implantation d'une plaque commémorative dans l'enceinte du Monument aux Morts.

Cette cérémonie a été initiée par le comité local de la FNACA pour accomplir un devoir de mémoire et rendre hommage aux victimes des deux guerres mondiales, des guerres d'Indochine et d'Algérie.



**Dévoilée, la plaque de l'espace du souvenir rappelle les dates des conflits du XXe siècle et honore la mémoire des victimes (soldats, harkis, civils). Elle marque la volonté d'associer l'ensemble du monde combattant à l'hommage commun aux morts pour la France au-delà des querelles de dates.**

**Après l'inauguration de la plaque, une gerbe a été déposée au monument, une minute de silence a été respectée et la Marseillaise a retenti. Notre devoir est d'honorer leur mémoire et de la transmettre aux futures générations.**

Gérard BRACCO

# LOCATION DES SALLES - MODIFICATIONS DES CONDITIONS

| Location des salles                |                                                                                                                                                                                    |                        |                                                                                                                                                                                  |                        |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
|                                    | Salle des fêtes                                                                                                                                                                    |                        | Orangerie du château<br>Configuration au 01/12/2015                                                                                                                              |                        |
| Description                        | Salle de 140 m <sup>2</sup> , mobilier (chaises et tables), cuisine équipée, sanitaires                                                                                            |                        | <b>Salle 360m<sup>2</sup>, sol non carrelé, pas d'éclairage, pas de chauffage, sanitaires sèches extérieures, pas de cuisine équipée, tables et chaises limitées.</b> (1)<br>(4) |                        |
| Tarification                       | Résident de la Commune                                                                                                                                                             | Extérieur à la Commune | Résident de la Commune et Membre du SIBR <sup>(2)</sup>                                                                                                                          | Extérieur à la Commune |
| 1 <sup>er</sup> avril - 31 octobre | 100 €                                                                                                                                                                              | 230 €                  | 600 € (3)                                                                                                                                                                        | 1100 € (3)             |
| 1 <sup>er</sup> novembre - 31 mars | 120 €                                                                                                                                                                              | 260 €                  | 600 € (3)                                                                                                                                                                        | 1100 € (3)             |
| Noël / Saint Sylvestre             | 300 €                                                                                                                                                                              |                        | exclu                                                                                                                                                                            | exclu                  |
| Caution salle                      | 500 €                                                                                                                                                                              |                        | 2000 €                                                                                                                                                                           | 2000 €                 |
| Assurances                         | Assurance à contracter pour la durée de la location : responsabilité civile générale et risques de dommages matériels<br><b>(attestation à fournir lors de la remise des clés)</b> |                        |                                                                                                                                                                                  |                        |

- (1) - **Mise à disposition de toilettes sèches non éclairées, La mise à disposition limitée de tables et de chaises est à fixer lors de la réservation.** En cas de nécessité de location de chaises, de tables et de sanitaires, les frais de location restent à la charge du locataire. **L'orangerie n'étant pas éclairée, la mise en place d'une installation d'éclairage en soirée reste à la charge du locataire.** Cette installation électrique devra être en conformité avec la réglementation en vigueur.
- (2) - **Membre du Syndicat d'Initiative de Bonrepos-Riquet depuis au moins 2 ans.**
- (3) - **Surcoût de 400 € avec éclairage installé.**
- (4) - **Des visites guidées du domaine sont envisageables. A demander lors de la réservation. Le coût des visites guidées ne sont pas incluses dans la tarification de location de l'orangerie.**

## Extraits de la convention de location salle des fêtes :

- Le locataire veillera à ce que les abords, le parking et la place de la mairie soient débarrassés de tous débris (papiers, contenants divers de boissons, etc.).
- Une entreprise de nettoyage passe avant chaque location de salle. Le locataire est tenu de restituer le lieu propre : salle, coin cuisine et sanitaires ; **le sol sera lessivé. Nous vous demandons de remettre en place, après l'avoir nettoyé, le matériel (tables et chaises) mis à votre disposition.**
- **Je soussigné, ....., atteste sur l'honneur que la location de la salle des fêtes est à titre personnel.** Si une fraude est avérée la différence de prix habitant/extérieur pour la location sera prélevée sur la caution.
- **Le non respect des conditions de cette convention pourra entraîner sur constatation du Maire l'arrêt immédiat de la location sans remboursement. Une nouvelle location sera alors exclue.**

## TNT HAUTE DEFINITION

Le 5 avril 2016, la Télévision numérique terrestre (TNT) passe en haute définition (HD). Le passage à la TNT HD se fera en une nuit, du 4 au 5 avril, sur toute la France métropolitaine.

Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne **râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD)** pourront continuer à recevoir la télévision après le 4 avril.

Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leur téléviseur.

Comment vérifier son équipement ?



Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4)



Vous visualisez le logo « ARTE » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, il n'est pas nécessaire de changer de téléviseur, mais l'achat d'un équipement compatible avec la norme MPEG-4 est indispensable. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.

Accompagnement des téléspectateurs

- **L'aide à l'équipement de 25 euros** pour l'acquisition d'un équipement TNT HD. Cette aide ne concerne que les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audio-visuel ne recevant la télévision que par l'antenne râteau.
- **L'assistance de proximité** pour la mise en service de l'équipement HD, réservée aux foyers dépendants exclusivement de la TNT, dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %.

**Pour plus d'information**, appelez le 0970 818 818 ou allez sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr)

Gérard BRACCO

### DATES A RETENIR



**Vœux du Maire** : samedi 16 janvier 2016 à 19 heures à la salle des fêtes

*Repas des aînés* : dimanche 17 janvier 2016 à 12 heures à la salle des fêtes

*Fermeture du secrétariat* du 26 décembre au 02 janvier inclus

*Permanence pour les inscriptions électorales* le 31 décembre de 14h à 16h

*Programme culturel château 2016* (voir la rubrique Actualités Château)

## CONCOURS VILLAGES FLEURIS

Le Comité Départemental du Tourisme, présidé par Monsieur Didier CUIVIVES, a primé trois **habitants de notre commune. Il s'agit de :**

- Monsieur Dominique GOURNAC
- Monsieur Olivier ALTINIER
- Madame Odette GASTON DAUBIN

Toutes nos félicitations à ces artistes-citoyens jardiniers qui contribuent au charme de notre village.

Gérard BRACCO

# SENSIBILISATION SUR LES RISQUES MAJEURS

La Préfecture de la Haute-Garonne a adressé à toutes les Communes un courrier pour la sensibilisation sur les risques majeurs comprenant l'illustration suivante, créée par le ministère de l'Intérieur, qui décrit les comportements à adopter en cas d'alerte et le kit d'urgence des familles.

**En situation d'urgence,  
le premier acteur du secours,  
c'est vous !**

**Victime ou témoin  
d'un accident ?**

Pompiers : 18  
SAMU : 15 } ou 112  
Police, gendarmerie : 17

**Lors de votre appel,  
pensez aux 3 points suivants :**

|                                                         |                                                  |                                                          |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <b>1</b><br>"JE SUIS"<br>> S'identifier et se localiser | <b>2</b><br>"JE VOIS"<br>> Nature de l'évènement | <b>3</b><br>"JE FAIS"<br>> Premières actions entreprises |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|

**Vous entendez le signal national d'alerte**

**Mettez-vous en sécurité**  
Rejoignez sans délai un bâtiment

**Tenez-vous informés**  
Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions

**Restez en sécurité**  
N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants

**Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Face aux risques majeurs,  
constituez votre kit d'urgence**

Préparez, dans un sac à dos, de quoi assurer :

**Protection**

**Hydratation et nourriture**

**Localisation**

**Soins et hygiène**

**Die courante**

Pour compléter votre kit, rendez-vous sur :  
[www.risques.gouv.fr](http://www.risques.gouv.fr)  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Pour connaître les risques près de chez vous, renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture, ou rendez-vous sur :  
[macommune.prim.net](http://macommune.prim.net)

**Être citoyen, c'est agir.  
Vous aussi, soyez prêts.**

Vous trouverez des informations sur les risques identifiés au niveau de notre commune sur le site [macommune.prim.net](http://macommune.prim.net). N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

## CREATION DU PETR TOLOSAN

Depuis le 23 octobre dernier, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) s'est substitué au Pays Tolosan, conformément à la Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM).

Le PETR Tolosan a pour objectif de faire émerger, de construire et de mettre en œuvre des stratégies de développement durable au profit du territoire. Il supporte le programme de Fonds Européens LEADER et devrait bénéficier à ce titre d'une enveloppe budgétaire d'environ 2,4 millions d'euros à octroyer aux projets de territoire.

Le PETR comprend un bassin de population d'environ 100 000 habitants, près de 70 communes réparties sur 6 communautés de communes.

Le Président du PETR Tolosan est M. Didier CUJIVES, Maire de Paulhac, Conseiller Départemental et Vice-président de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou. Notre Maire, Philippe SEILLES, y siège en tant que délégué.

Geoffroy BES



**Communauté de Communes  
DES COTEAUX DU GIROU**

Dans le N° 12 de notre bulletin je vous avais présenté la C3G. Depuis, les personnes qui ignoraient la signification de ce sigle et qui ont au moins lu le titre de l'article connaissent son existence.

Mais est-ce suffisant ? NON.

Les communes ont transféré et continuent de transférer à cet établissement public des compétences qu'elles exerçaient précédemment et qui concernent le quotidien de notre vie.

**Contrairement aux Elus nationaux, régionaux (c'est à l'ordre du jour), voire départementaux, vous connaissez les élus de la C3G.** En vous informant vous pouvez mieux bénéficier de ce qui vous est offert (vie associative, agenda culturel, film institutionnel, patrimoine et randonnées « échappées belles », aides, etc.) mais aussi être acteur de notre Communauté des Communes. Pour cela vous pouvez vous tenir régulièrement au courant, et le meilleur moyen est de consulter son site.

Site : Communauté de Communes des Coteaux du Girou, place Bellegarde, 31380 GRAGNAGUE

Tél : 05 34 27 45 73 | Fax : 05 61 35 32 21 | <http://www.cc-coteaux-du-girou.fr>

Horaires : du lundi au jeudi : 8h - 12h et 14h - 18h ; le vendredi : 8h - 12h et 14h - 17h

Gérard BRACCO



**L'Atelier de Carine a ouvert ses portes à Bonnepos Riquet.** Carine SIMON offre un service de Traiteur à domicile pour vos soirées entre amis ou en famille, vos événements à fêter, vos anniversaires, vos réceptions, vos cocktails dînatoires.

Rendez-vous sur le site [latelierdecarine.jimdo.com](http://latelierdecarine.jimdo.com) (sans http ni www) pour découvrir le détail de ses offres : verrines, cuillères et coupelles originales salées et sucrées, réductions, etc.

N'hésitez pas à la contacter (rubrique « Contact » sur son site) quelle que soit votre demande : **livraison de repas à domicile, atelier culinaire...** Vous pourrez même définir avec elle un repas complet.

Souhaitons une belle réussite à cette nouvelle activité sur notre commune.

Gérard BRACCO



# ASSOCIATION FAMILIALE INTERCOMMUNALE

PAGE 11

**L'AFC est une Association à but non lucratif (Loi 1901), créée en 1977 qui intervient auprès de 800 bénéficiaires à l'année et emploie près de 160 salariés.**

Elle intervient auprès de bénéficiaires sur les cantons de : Montastruc, Verfeil, Castelmaurou, Rouffiac-Tolosan, Saint Genies Bellevue, Saint Jean, Saint Loup Cammas, Montrabé et Beaupuy.

Cette association propose les services suivants aux personnes âgées et ou handicapées en situation de dépendance :

- Service d'aide et d'accompagnement à domicile,
- Service de soins infirmiers à domicile,
- Équipe mobile spécialisée à domicile et l'accueil de jour spécialisé, destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

**Depuis le 1er septembre l'AFC offre une plateforme d'accompagnement et de répit dédiée aux aidants des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.**

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordonnateur de la plateforme : Mme Julie CABANNE au 05 61 84 30 69 ou [plateforme@AFC.fr](mailto:plateforme@AFC.fr)**

Ses coordonnées : AFC - **ZA de l'Ormière, lot 28** - 31380 Montastruc-La-Conseillère - [accueil@afc31.fr](mailto:accueil@afc31.fr) - [www.afc31.fr](http://www.afc31.fr)

Gérard BRACCO



## SECOURS POPULAIRE

Le Secours Populaire possède une antenne à Gragnague, 3 impasse des Chênes (ateliers municipaux) Tél. 05 61 37 13 47.

Cette antenne est un Espace solidarité, ouvert à tous.

Vous pouvez aider le Secours Populaire avec différents dons, mais pensez déjà à des livres, des CD, etc, et des vêtements propres et en bon état.

Permanences

- mardi matin de 9h30 à 12 heures,
- jeudi de 9h30 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

**Le Secours populaire français intervient dans les domaines de l'aide alimentaire, vestimentaire, de l'accès et du maintien dans le logement, de l'accès aux soins, de l'insertion socioprofessionnelle, de l'accès à la culture et plus généralement de l'accès aux droits pour tous.**

**Vous trouverez plus d'informations sur le site [www.secourspopulaire.fr](http://www.secourspopulaire.fr)**

Gérard BRACCO

## ATHLETIC CLUB DU GIROU: A CHACUN SON PROJET !

Créé en 2014, l'Athlétic Club Côteaux du Girou (ACCG) propose à tous de découvrir et de pratiquer à Verfeil et ses environs l'athlétisme, la marche nordique, la natation et l'aquagym en été.

Ainsi, les enfants de la baby-athlé (4-6 ans), de l'école d'athlé (7-10 ans) et les adolescents peuvent participer à deux séances hebdomadaires soit **en plein air soit en gymnase pour se perfectionner dans les courses, sauts et lancers et s'initier à la compétition** pour ceux et celles qui le souhaitent.

Actuellement, 9 créneaux hebdomadaires de marche nordique au départ de Verfeil et ses environs ou de Lanta et alentours permettent à chacun de pratiquer cette activité complète et bénéfique pour la santé pour le plaisir et le loisir ou la compétition.

Lors des vacances scolaires, le club propose aussi des stages multi-activités aux adolescents des villages de la Communauté de **Communes des Côteaux du Girou. 85 stagiaires y ont participé l'année dernière attiré(e)s par des programmes d'activités variés** : une activité sportive de loisir ou une activité culturelle différente à chaque demi-journée.

**6 sessions d'une semaine sont prévues pour 2016.**

Fort de ses 150 adhérents, l'ACCG vous attend pour goûter aux joies des disciplines athlétiques dans la convivialité et la bonne humeur !

Site internet : [www.accoteauxgirou.club](http://www.accoteauxgirou.club) Contact ACCG : [accoteauxgirou@yahoo.fr](mailto:accoteauxgirou@yahoo.fr) ou 06 28 33 43 53

Gérard BRACCO

## LANCEMENT DES TRAVAUX DE SAUVETAGE DES COMMUNS

Après plusieurs années de démarches pour lever les fonds nécessaires à leur sauvetage, la Commune lance cet hiver une opération de restauration sur les ouvrages des Communs qui menacent ruine. Cette intervention vise la stabilisation et le confortement du bâti et la **couverture de l'édifice par bâchage et/ou tuilage**. Les deux entreprises spécialisées en restauration de Monuments Historiques, CORREA pour le bâti et CAMBLONG pour la couverture, ont été mandatées par la Municipalité pour réaliser ces travaux sous la conduite de M. Dominique LARPIN, Architecte des Monuments Historiques. Débutant décembre 2015, les travaux dureront plusieurs mois.

**Le financement de l'opération est assuré par des aides du Ministère de la Culture, une dotation parlementaire octroyée par M. MOUDENC et les dons issus du mécénat culturel collectés dans le cadre de l'opération 200 000 pixels ([www.200000pixels.com](http://www.200000pixels.com)).**\*

José RODRIGUEZ, responsable Commission Château

## UN SECOND SEMESTRE CULTUREL 2015 REMARQUABLE

**Le premier semestre d'activité du Syndicat d'Initiative de Bonrepos-Riquet s'est achevé sur des Festivités Equestres gâchées par une pluie torrentielle durant la nuit de samedi à dimanche, conduisant à l'annulation des Festivités de Riquet le dimanche 14 juin.**

**L'organisation d'événements en plein air comporte des risques d'intempéries incontrôlables que nous subissons lorsqu'elles surviennent, malgré toutes les précautions prises pour que ces festivités soient réussies. Pour tous les acteurs la déception fut grande, tant l'implication des groupes retenus et des bénévoles dans l'organisation et les préparatifs fut immense et remarquablement menée. Mais le spectacle continue et tous les bénévoles ont su rester mobilisés avec ténacité et passion pour poursuivre la saison culturelle 2015 engagée.**

Le second semestre a commencé sous les meilleurs auspices avec, le samedi 25 juillet, le premier concert intergénérationnel **organisé en soirée dans le parc, cour Est, avec en première partie le groupe BUDAPEST de Toulouse, puis le groupe E.L.S.E Productions de Mau-Tauban qui a interprété les œuvres du groupe mythique « PINK FLOYD ».**

Le travail remarquable et exemplaire de tous les bénévoles, la coopération de la commune de Bonrepos-Riquet, de la communauté de communes C3G, de la commune de Verfeil, du groupe E.L.S.E Productions, du foyer rural, d'amis du village ou de l'extérieur dans l'organisation, tant dans les préparatifs (près de 1300 affiches collées) que lors de la soirée pour satisfaire à tous les postes (« parcs-mâtres », caisses d'accueil, sécurité, secours, logistique, buvettes, restauration, crêpes, ...), doivent être grandement soulignés et salués.

Cette première expérience se conclut par une réussite retentissante pour le canton, la communauté de communes et le département ; en effet près de 3000 spectateurs se sont pressés à Bonrepos-Riquet. **Elle a permis d'évaluer les difficultés, d'étalonner certains paramètres et d'envisager avec une très grande sérénité la reconduction en 2016 d'un tel événement qui a su être parfaitement maîtrisé à son premier essai. Ce concert devient l'un des événements majeurs dans nos environs ; il est vecteur d'économie et de tourisme.**

Les Journées Européennes du Patrimoine **des 19 et 20 septembre 2015 ont également eu un très honnête succès (1 544 entrées)**. Outre le patrimoine remarquable du château de Bonrepos-Riquet et ses visites commentées, des expositions complémentaires sur le thème « Mémoires de guerre » étaient proposées aux visiteurs : **expositions d'armes, d'habits, de casques, campement US, etc, ainsi que les voitures anciennes ou de prestige.**



Concert PINK FLOYD



Journées Européennes du Patrimoine

Lors des Journées des plantes des 7 et 8 novembre, organisées sur le thème des plantes tinctoriales, 50 exposants ont contribué à la réussite de cet événement qui a bénéficié d'un ensoleillement exceptionnel. 3404 personnes ont été accueillies de façon chaleureuse par les bénévoles du Syndicat d'Initiative, dans un cadre préservé de tous véhicules. La qualité des produits proposés par les producteurs et les artisans « autour du jardin » continue à être un gage de pérennité de ces journées d'excellence.

La première **expérience culturelle dans l'Orangerie** avec l'association APOIRC, met en évidence la difficulté de capter un public avisé. La seconde série des « heures musicales » n'a pas eu le succès rencontré au printemps (84 spectateurs en moyenne contre 182 au premier semestre), en particulier pour le concert de cithare chinoise de Mme Jiang Nan, pourtant d'une qualité exceptionnelle.

La même difficulté pour l'après midi « chorale » avec le groupe « Octambule » a été vécue par le Syndicat d'Initiative. Gageons que ces premières représentations culturelles connaîtront dans l'avenir un développement meilleur en matière de fréquentation, compte tenu de la qualité des artistes sélectionnés.

Notons aussi l'attrance du site de Bonrepos pour les organisateurs du Trail du Cassoulet de Verfeil. Le 4 octobre, 2 300 coureurs, marcheurs et randonneurs ont traversé le parc, avec escale de ravitaillement dans l'orangerie, pour la deuxième année consécutive. Remercions l'association du Trail du cassoulet pour le don significatif émis vers la commune, qui contribuera à la sauvegarde des communs.

Par ailleurs, les visites guidées du château, de l'orangerie et des bassins d'essai viennent de s'achever. Près de 2 400 visiteurs ont été accueillis à partir du mois de mars jusqu'à mi-novembre, dont une moitié dans le cadre de visites de groupes et l'autre de visiteurs individuels.

Le bilan de l'année est particulièrement positif puisque nous enregistrons 11 % de visiteurs de plus qu'en 2014 et observons une progression régulière et constante des participants depuis 2011. Les visites groupées se développent de façon significative avec notamment la venue d'associations ou d'entreprises en provenance de départements limitrophes (Aude, Tarn et Garonne, Dordogne, ...).

Globalement en 2015, 123 visites ont été organisées et assurées par 11 guides et 11 accompagnateurs bénévoles, épaulés par le chargé de mission Geoffroy BES et durant l'été par 2 vacataires du Conseil Départemental. A noter que deux guides parfaitement bilingues (anglais ou allemand) peuvent contribuer à des visites pour des groupes étrangers.

Les efforts déployés en 2015 par l'ensemble des bénévoles du Syndicat d'Initiative (140 adhérents : nombre stable en 2015) ont permis d'asseoir la notoriété du château, d'accroître la fréquentation et de contribuer à la valorisation du domaine, y compris l'entretien. Les objectifs ont été largement atteints, puisque toutes activités confondues, la fréquentation approche le cap des 15 000 personnes.

En tant qu'organisateur des manifestations et des visites, le Syndicat d'Initiative est à ce titre un contributeur financier majeur, incontournable et indispensable pour la commune.

Un grand merci à tous les bénévoles et toutes les personnes qui ont contribué par leur implication, leur générosité et leur compétence, au bilan très positif de cette saison 2015, pour le bien de notre village.

Dominique GOURNAC, secrétaire du SIBR  
Gilles BERTHELOMEAU, responsable commission accueil guidage  
Yvon MARTIN, Président du Syndicat d'Initiative



Concert proposé par APOIRC



Journées des Plantes

## OPERATION 200 000 PIXELS

Nous vous rappelons que cette opération se poursuit. A ce jour, 552 donateurs nous ont permis de récolter 85 650 euros. Cette opération est vitale pour permettre à la Commune de poursuivre la restauration du Château car la loi impose que 20% minimum des montants engagés restent à sa charge.

**Nous arrivons en fin d'année est une défiscalisation est toujours bonne à prendre...**  
 Cette opération vous permet en effet une défiscalisation à hauteur de 66% du don effectué.

### AGENDA CULTUREL SAISON 2016

Dimanche 3 Avril :

*Concours d'écriture « Calligraphie » salle des fêtes de Bonrepos-Riquet*

Dimanche 10 Avril :

**THÉÂTRE à l'Orangerie (2 pièces) :**

*Ne t'en fais pas, je reviens vite*

*Un dîner bien tranquille*

Samedi 11 et Dimanche 12 Juin :

**FESTIVITES DE RIQUET :**

*Féeries équestres*

Samedi 23 Juillet :

*Grand concert en soirée*

Samedi 17 et Dimanche 18 Septembre :

*Journées Européennes du Patrimoine : Hommage à Pierre Paul Riquet*

*350<sup>ème</sup> anniversaire de l'Edit Royal*

*20<sup>ème</sup> anniversaire de la labellisation à l'UNESCO du Canal du Midi*

Dimanche 9 Octobre :

**Concert / Chorale à l'Orangerie**

Samedi 5 et Dimanche 6 Novembre :

**7<sup>èmes</sup> Journées des Plantes**

*Thème : plantes aromatiques et médicinales*

# Joyeuses Fêtes



Un sapin communal vient d'être planté à proximité de l'abribus place de la mairie. Nous invitons tous les enfants à participer à sa décoration en ajoutant une boule de Noël. Vous pouvez aussi inscrire un vœu et le suspendre, des papiers étant à votre disposition au pied du sapin. Les boules si elles sont nominatives pourront être récupérées en mairie jusqu'au 31 janvier. Sinon, elles serviront pour les années suivantes.  
Joyeux Noël.

**L'équipe municipale**

*Monsieur le Maire et son Equipe municipale*

***Vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année***

## COMITE DES FETES

Le comité des fêtes vous souhaite de passer de merveilleuses fêtes de fin d'année en espérant que 2016 soit plus propice à la prospérité et à la fraternité.

En janvier nous nous réunirons pour renouveler le bureau et préparer les festivités pour cette **nouvelle année. J'invite toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre à me contacter.**

Nous nous retrouverons au printemps pour le loto sans oublier la désormais traditionnelle **chasse aux œufs dans le parc du château le dimanche de Pâques organisée en collaboration avec Patrick Taxi.**

Bonnes fêtes et à bientôt,

Marie ALTINIER

## ASSOCIATION DE CHASSE

L'activité chasse s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec la présence de plus ou moins de gibiers.

Rien à signaler de particulier.

L'ACCA DE BONREPOS-RIQUET SOUHAITE A TOUTES ET TOUS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2016.

Le président - Guy CRACCO

## FOYER RURAL

Nos dernières manifestations se sont déroulées dans d'excellentes conditions.

- Début juillet le Repas des Voisins s'est installé sur un espace encore jamais utilisé. En effet, avec la chaleur, chaises et tables ont été dressées à l'ombre des marronniers entre mairie et château sur un "gazon" bien vert. Une soixantaine de villageois, en compagnie des membres de la section Calligraphie ont pu manger, boire et discuter dans une très agréable ambiance.

- Lors des Journées du Patrimoine, les "Doigts de Fées" ont exposé et bien vendu bon nombre **de leurs œuvres dans le salon blanc du château.**

- Notre Assemblée Générale du 5 novembre après un bilan moral et financier positifs a reconduit le Conseil d'Administration dans son ensemble.

- Le 20 novembre dernier, notre 3ème "Bistrot-Théâtre" a fait le plein. La tragi-comédie **"Ouvrages de Dames" a réuni plus de 60 personnes dont la moitié était des habitants de Bonrepos.** Le jeu des trois comédiennes, les mets et les vins proposés (surtout celui de L'Hermitage) ont contribué à créer une excellente soirée.

- Et, pour finir l'année nous organisons à nouveau le 19 décembre le Loto des enfants suivi d'un goûter et la venue du Père Noël.

L'équipe du Foyer Rural et son président vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

# GROUPEMENT PAROISSIAL

## Nos prêtres

Au revoir au Père Pierre Desrozier

M. **l'abbé Pierre Desrozier nous a officiellement quittés le 1<sup>er</sup> septembre** pour prendre les fonctions de **prêtre** coopérateur au service des ensembles paroissiaux toulousains de Sainte Germaine/Sainte-Marie des Anges et de Saint-Marc/Notre-Dame-d'Espérance.

Bienvenue au Père Arthur de Leffe

M. **l'abbé Arthur de Leffe a été nommé au 1<sup>er</sup> septembre curé de l'ensemble paroissial de Montastruc-Verfeil-Bessières.**

Antérieurement responsable de la pastorale dans les collèges et lycées du diocèse de Toulouse, vicaire de Grenade-Cadours, il a également officié à la cathédrale Saint Étienne et l'église de Saint Sernin.

## Nouveau Doyenné

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, dans le cadre de la réforme territoriale diocésaine, le Doyenné de Montastruc a disparu.

Ses 20 paroisses ont été intégrées dans un nouveau Doyenné, intitulé Doyenné Nord-Est, comprenant les villes, et villages attenants, d'anciens Doyennés :

- Villemur (Villemur-sur-Tarn, Fronton),
- Montastruc (Montastruc-la-Conseillère, Bessières, Verfeil),
- Banlieues Nord (Aucamville, Bruguières, Saint Jory, Castelginest, Saint-Alban, Fenouillet, Saint-Loup-Cammas),
- **Route d'Albi (l'Union, Saint-Jean).**

Au sein de ce Doyenné Bonrepos-Riquet est rattaché au secteur paroissial de Montastruc-Bessières comprenant les 13 paroisses suivantes :

- Montastruc, Azas, Bonrepos-Riquet, Garidech, Gémil, Gragnague, Montpitou, Roqueserière et Saint-Jean l'Herm,
- Bessières, Buzet sur Tarn, Montjoire et Paulhac.

Le secteur de Verfeil avec les 5 paroisses : Verfeil, Gauré, Lavalette, Saint-Marcel Paulel et Saint-Pierre, devrait rejoindre en 2017 le Doyenné Sud-Est comprenant déjà Castanet-Tolosan, Saint-Orens-de-Gameville et Balma.

Les paroisses du Ramel et de Saint Sernin des Rais disparaissent en tant que telles et sont rattachées à Verfeil.

## Fête de l'Assomption de la Vierge Marie

Poursuivant la tradition, la procession mariale a pu se dérouler dans le parc du château, le ciel jusque-là pluvieux ayant bien voulu s'éclaircir. Ensuite la messe avec comme d'habitude la bénédiction solennelle des enfants et des familles a précédé le ver de l'amitié dans la salle des fêtes.

## Journées européennes du Patrimoine

Au cours de ce weekend environ 450 personnes ont visité notre église.

Comme l'an dernier nous avons exposé des vêtements sacerdotaux, des objets du culte, les feuillets de « La Semaine Catholique de Toulouse » relatifs aux guerres de 14-18 et 39-45 retraçant hebdomadairement les événements de ces périodes.



## Ronde des crèches

Après une année sabbatique la Ronde des Crèches est revenue. Chaque paroisse a réalisé sa crèche en lien avec son saint Patron. Chez nous Saint Loup a accueilli les visiteurs le 6 décembre. La crèche sera encore visible le 16 janvier, l'église étant ouverte pour la messe de 18h.

## Joies et Peines

Le Père Arthur de Leffe a célébré dans notre église les obsèques de M. Christian SITKO le 29 septembre, de M. Mario LONGO le 30 octobre et de Mme Lucrèzia SPADA le 17 novembre.

## Messes de Noël

**24 décembre → à 18h messe à Montastruc et à 21h messes à Verfeil et Bessières**

**25 décembre → à 10h30 messes à Saint-Jean l'Herm et Saint Marcel-Paulel**

*Nous vous rappelons que vous trouvez sur les 2 panneaux installés sous le porche de l'église les horaires des messes, les coordonnées de nos 2 prêtres et les principales informations relatives à la vie du Secteur Paroissial.*

Liliane et Gérard BRACCO

## DE LA ZUMBA A BONREPOS

Depuis le mois de septembre, la salle des fêtes accueille les mardis des cours de danse en ligne de **19h à 20h et des cours de Zumba de 20h30 à 21h30.**

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter Laura : 06 74 56 90 99, butterfly65@hotmail.fr, feverdandce.e-monsite.com

## DU CINEMA A BONREPOS

L'association CINEMUSE propose en partenariat avec la Municipalité tous les premiers mercredis du mois à 20h une projection de films classiques et d'auteurs dans le cadre du cinéclub. Les habitants de Bonrepos-Riquet peuvent y assister gratuitement. Vous pouvez demander le programme en Mairie. Il vous sera communiqué par courriel ou téléphone.

## Les associations de notre Commune

| ASSOCIATION                            | PRESIDENT(E)        | ADRESSE & CONTACT                                            |
|----------------------------------------|---------------------|--------------------------------------------------------------|
| Les Amis de Riquet                     | Mme Sylvie BOULAY   | 12 Route Pierre Paul Riquet<br>sboulay10@hotmail.fr          |
| <b>L'art dans l'Art</b>                | M. Marco BOURRET    | <b>425 Route de l'Hermitage</b><br>lartdanslart.fr           |
| Association Communale de Chasse (ACCA) | M. Guy CRACCO       | <b>62 Route du Château</b><br>Tél : 05 61.35 67 96           |
| Comité des Fêtes                       | Mme Marie ALTINIER  | 169 Route du Ramel<br>mariemurat@orange.fr                   |
| Foyer Rural                            | M. André PANTALACCI | En Mairie<br>andrepanata@free.fr                             |
| <b>Syndicat d'Initiative</b>           | M. Yvon MARTIN      | En Mairie Tél : 05 67 16 16 18<br>chateau@bonrepos-riquet.fr |

Renseignements en Mairie Tél. : 05 61 35 68 90 Courriel : [mairie@bonrepos-riquet.fr](mailto:mairie@bonrepos-riquet.fr)

# Infos Pratiques

## Mairie de Bonrepos-Riquet



Coordonnées secrétariat de Mairie :

05 61 35 68 90

mairie@bonrepos-riquet.fr

www.bonrepos-riquet.fr

Ouverture au public :

Le mardi et le jeudi : 13h30 - 17h

Le samedi : 9h - 12h

### Appels d'urgence :

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 112

## Ordures ménagères & déchetteries

Communauté de Communes des Coteaux du Girou

Service des Ordures Ménagères : 05 34 27 63 70

<http://www.cc-coteaux-du-girou.fr>

Les dates de passages correspondant aux jours fériés du second semestre sont modifiées comme suit :  
le vendredi 25 décembre 2015 remplacé par le jeudi 24 décembre 2015  
le vendredi 1er janvier 2016 remplacé par le jeudi 31 décembre 2015

## Nos artisans & sociétés

Assistants maternelles

S. ALTINIER

Tél : 06 71 82 92 23

Architecte DPLG

H. SICRE-SAINT-PAUL

Tél : 05 61 74 43 65

Courtier en prêt immobilier

J. RODRIGUEZ

Tél : 05 61 35 81 40

Ou 06 07 11 16 84

Commerce par internet de linge ancien

M. CAPITOU-L-DUHAUTOIS

Tél : 06 08 42 07 88

Electriciens

Ph. AZAM

Tél : 05 61 09 71 19

DJEB ELEC

Tél : 05 63 41 99 47

Gite

Ch. JOANNY-SPADA

Tél : 06 12 46 14 20

Graphiste Webdesigner

T. AMEN

Tél : 06 25 17 62 81

Plombier-chauffagiste

Ph. AZAM

Tél : 05 61 09 71 19

Traiteur

**L'Atelier de Carine**

C. SIMON

latelierdecarine.jimdo.com

Sushi Event

L. CASTEX

Tél : 06 20 41 31 37

Sté Elecdel

Electricité, alarme, automatisme de portail

Tél : 05 61 84 24 70

Taxi

Patrick Taxi

Tél : 06 73 53 05 05

Publication :  
Commune de Bonrepos-Riquet  
En Mairie  
Place Pierre-Paul-Riquet  
31590 BONREPOS-RIQUET  
Tél : 05 61 35 68 90  
[www.bonrepos-riquet.fr](http://www.bonrepos-riquet.fr)  
[mairie.bonrepos.riquet@orange.fr](mailto:mairie.bonrepos.riquet@orange.fr)

Directeur de Publication :  
Philippe SEILLES  
Comité de rédaction :  
Sylvie BOULAY, Gérard BRACCO, André PANTALACCI, Philippe SEILLES  
Charte graphique :  
Mélissa SAINT-CLAIR-BRAUDE, Geoffroy BES

